

P.E.P. SERVICE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
11 au 17 rue de l'Amiral Hamelin, 75016 Paris
Capital social de cinq mille euros (5.000 €)
RCS Paris n° 532 048 576
(Ci-après la « **Société** »)

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

MAJ le 22.06.2026

PREAMBULE :

La Société exploite la plateforme « P.E.P. Ecopassport » (ci-après la « **Plateforme** ») qui fournit des services de publication de Déclarations Environnementales de Produit ou « Product Environmental Profile » (ci-après « **P.E.P.** »), dans le cadre du Programme P.E.P. ecopassport (ci-après le « **Programme** »).

La Plateforme est la propriété de l'Association P.E.P., association déclarée enregistrée sous le numéro SIREN 789 180 320 (ci-après l'« **Association** »), et est exploitée par la Société, en vertu d'une autorisation conférée par l'Association. L'Association n'est pas partie au présent contrat.

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « **CGU** ») encadrent la relation contractuelle de la Société et de la personne ayant recours, partiellement ou en intégralité, à ses Services (ci-après l'« **Utilisateur de la Plateforme** »).

Elles sont accompagnées de conditions générales de vente (ci-après les « **CGV** »).

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Aux fins des présentes Conditions Générales d'Utilisation, les termes et expressions ci-après, lorsqu'ils sont employés avec une majuscule initiale, ont la signification qui leur est attribuée dans le présent article.

- Association :** L'association loi 1901 dénommée Association P.E.P., propriétaire de la Plateforme et de l'ensemble des droits associés, dont le siège social est établi en France.
- API :** L'Interface de programmation (« Application Programming Interface ») exploitée par la Société sous licence de l'Association, fournie par un programme informatique et permettant l'accès au(x) Service(s) de la Plateforme.
- Base de données INIES :** La base de données nationale de référence sur les données environnementales et sanitaires des produits et équipements de la construction

[Tapez ici]

Compte :	L'espace personnel et sécurisé créé par l'Utilisateur sur la Plateforme, permettant l'accès à l'ensemble des fonctionnalités contractuelles et à la gestion des abonnements.
Déclarant :	Toute personne morale, membre ou non-membre de l'Association, ayant créé un Compte sur la Plateforme aux fins de procéder à des déclarations P.E.P., directement sur la Plateforme ou via l'API, et propriétaire des données des P.E.P. qu'elle y dépose. Le Déclarant est responsable de l'exactitude et de la conformité de ses données.
Données à caractère personnel :	Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable au sens du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
Membre :	Déclarant qui est également membre adhérent de l'Association, à jour de ses cotisations, bénéficiant à ce titre de conditions spécifiques définies aux présentes.
Non-Déclarant :	Toute personne morale ou physique, ayant créé ou non un Compte, pouvant accéder en lecture à la Plateforme et potentiellement à d'autre(s) Service(s), sans être pour autant Déclarant. C'est notamment le cas des personnes utilisant la Plateforme et/ou l'API en lecture seule ou du Vérificateur.
Non-Membre :	Déclarant qui n'est pas membre adhérent de l'Association et dont les droits et obligations sont régis par les dispositions spécifiques applicables aux non-membres.
Parties :	La Société et l'Utilisateur de la Plateforme liés par les présentes.
P.E.P. (Product Environmental Profile) :	Déclaration Environnementale de Produit (EPD) conforme aux normes ISO 14025, ISO 14040, ISO 14044 et EN 50693, portant sur les produits électriques, électroniques et de génie climatique. Le P.E.P. constitue la donnée principale gérée par la Plateforme. Les Présentes pourront être mises à jour au fur et à mesure de l'évolution des Normes et notamment avec à l'avenir la mise en conformité pour la Norme IEC EN 63366.
Plateforme :	Le service en ligne accessible à l'adresse https://register.pep-ecopassport.org permettant l'enregistrement, la publication, la gestion et la consultation des P.E.P. Ce service est également dénommé « la plateforme P.E.P. Ecopassport ».
Programme :	Le programme P.E.P. ecopassport.
Service(s) :	L'ensemble des fonctionnalités mises à disposition sur la Plateforme. Pour les Déclarants, il s'agit notamment de l'accès aux P.E.P., la publication de P.E.P., la gestion des Tokens, l'accès à l'API le cas échéant, et l'assistance technique. Pour les Utilisateurs Non-Déclarant, il s'agit notamment de l'accès en lecture aux P.E.P, le cas échéant à l'API et l'assistance technique.

[Tapez ici]

Société :	L'EURL « P.E.P. Service » créée par l'association loi 1901 dénommée « Association P.E.P. ». La Société exploite la Plateforme, dont l'Association P.E.P. est propriétaire, dont le siège social est établi en France.
Token :	Unité prépayée, non transférable, permettant la publication d'un (1) P.E.P. sur la Plateforme ou la modification majeure telle que définie dans la procédure AP-0008, soumise à une durée de validité définie aux CGV.
Utilisateur de la Plateforme :	Il s'agit de toute personne morale ou physique, membre ou non-membre de l'Association, ayant créé ou non un Compte sur la Plateforme, Déclarant ou Non-Déclarant, pouvant accéder à la Plateforme soit pour y Déclarer, soit en lecture seule.
Utilisateur Non-Déclarant :	Tout utilisateur de la Plateforme Non-Déclarant.
Vérificateur :	Personne physique ou morale indépendante et accréditée, ayant créé un Compte, chargée de vérifier la conformité des P.E.P. aux normes et règles en vigueur, dont la liste est disponible sur la Plateforme et pouvant accéder à la Plateforme uniquement dans le but de vérifier les déclarations des Déclarants.

ARTICLE 2 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « **CGU** ») ont pour objet de définir les modalités d'accès et d'utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur de la Plateforme.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout Utilisateur de la Plateforme.

Les présentes CGU prennent effet à compter de la création du Compte par l'Utilisateur de la Plateforme et demeurent applicables pendant toute la durée de la relation contractuelle.

En créant un Compte ou en accédant à la Plateforme, l'Utilisateur de la Plateforme reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGU et les accepte sans réserve. Cette acceptation est matérialisée par le cochage de la case prévue à cet effet lors de la création du Compte.

En cas de contradiction entre les CGU et les CGV, les CGV prévalent sur les questions contractuelles et financières ; les CGU prévalent sur les questions techniques et d'utilisation.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES SERVICES DE LA PLATEFORME

3.1. FONCTIONNALITES PRINCIPALES

La Plateforme offre au Déclarant les fonctionnalités suivantes :

- Publication de P.E.P. avec paramétrage de la visibilité (publique ou privée) ;
- Envoi optionnel des P.E.P. vers la base INIES ou d'autres plateformes partenaires éligibles, via une option dédiée dans l'interface ;

[Tapez ici]

- Le cas échéant, accès à une interface de programmation applicative (API) pour la publication et la consultation de P.E.P.;
- Gestion des Tokens et des commandes ;
- Assistance technique du lundi au vendredi, jours ouvrés, de 9h à 17h, via pepservice@pep-ecopassport.org.

La Plateforme offre à l'Utilisateur Non-Déclarant les fonctionnalités suivantes :

- Accès en lecture aux P.E.P. publiés ;
- Le cas échéant, accès à l'API en lecture pour la consultation de P.E.P.;
- Assistance technique limitée aux problèmes d'accès et de consultation du lundi au vendredi, jours ouvrés, de 9h à 17h, via l'adresse pepservice@pep-ecopassport.org.

Les Utilisateurs Non-Déclarants n'ont pas accès aux fonctionnalités de publication, d'édition, de modification ou de gestion de P.E.P. Ces services restent exclusivement réservés aux Déclarants.

3.2. UTILISATION DU/DES SERVICES ET DISPONIBILITE

La Plateforme est accessible sept (7) jours sur sept (7) et vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24), y compris les dimanches et jours fériés, sous réserve des opérations de maintenance et des cas de force majeure.

Toute interruption planifiée de service est notifiée à l'Utilisateur avec un préavis minimum de quarante-huit (48) heures, par voie électronique.

3.3. EVOLUTION DES SERVICES

La Société se réserve le droit de modifier, d'améliorer ou de supprimer tout ou partie des fonctionnalités des Services, sous réserve du respect des préavis suivants :

- Trente (30) jours pour les modifications mineures ;
- Trois (3) mois pour les modifications majeures.

Conformément à l'Article 12 des CGV, l'introduction de nouveaux services constitue une modification majeure soumise au préavis de trois (3) mois. Toutefois, lorsqu'un tel service est optionnel et fait l'objet d'une souscription distincte, il s'analyse comme une offre nouvelle soumise à l'acceptation expresse de l'Utilisateur de la Plateforme.

ARTICLE 4 – CONDITIONS D'ACCES ET CREATION DU COMPTE

4.1. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

L'accès à la Plateforme est réservé aux personnes morales, à l'exception des Vérificateurs. Dès lors, toute personne physique agissant au nom d'une personne morale lors de la création du Compte, garantit disposer des pouvoirs nécessaires pour engager ladite personne morale.

Le Vérificateur est, quant à lui, autorisé à créer un Compte et à accéder à la Plateforme pour contrôler les données déclarées, qu'il soit une personne physique ou une personne morale indépendante et accréditée.

[Tapez ici]

4.2. CREATION DU COMPTE

La création d'un Compte requiert la communication d'informations exactes, complètes et à jour.

L'Utilisateur de la Plateforme s'engage à maintenir ces informations à jour pendant toute la durée de la relation contractuelle.

4.3. SECURITE DES IDENTIFIANTS

L'Utilisateur de la Plateforme est seul responsable de la confidentialité et de la sécurité de ses identifiants d'accès.

Il lui appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour en préserver la confidentialité et d'en informer immédiatement la Société en cas d'utilisation non autorisée ou de compromission suspectée, à l'adresse pepservice@pep-ecopassport.org.

ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DES PARTIES

5.1. OBLIGATION DE LA SOCIETE

La Société est tenue d'une obligation de moyen tenant à la mise à disposition des Services de la Plateforme tels que définis à l'Article 3, sous réserve des cas de suspension ou de maintenance tels que prévus et définis.

5.2. OBLIGATIONS DU DECLARANT

5.2.1. Conformité des P.E.P.

Le Déclarant s'engage à ce que l'ensemble de ses P.E.P. respectent les dispositions des normes ISO 14025, ISO 14040, ISO 14044 et EN 50693 (ces Normes pouvant évoluer dans le futur), le PCR (Product Category Rule) et le PSR (Product Specific rule - Si applicable) en vigueur (PCR 4 à date), ainsi que les règles du Programme en vigueur, telles que publiées sur la Plateforme à l'adresse : <https://register.pep-ecopassport.org/documents>.

5.2.2 Exactitude et intégrité des données

Le Déclarant garantit l'exactitude, l'exhaustivité et la conformité réglementaire des données contenues dans ses P.E.P.

Il est seul responsable des conséquences, directes ou indirectes, liées à des données inexactes, incomplètes ou non conformes.

5.2.3. Utilisation conforme et loyale de la Plateforme

Le Déclarant autorisé à accéder à la Plateforme et/ou à l'API s'engage à respecter les spécifications techniques et les présentes CGU.

[Tapez ici]

Il lui est strictement interdit de modifier les P.E.P. récupérés via la Plateforme et/ou l'API ou d'en faire un usage contraire aux présentes CGU.

Le Déclarant s'interdit toute tentative de contournement des mesures de sécurité de la Plateforme, d'accès non autorisé à des données tierces, de perturbation du fonctionnement de la Plateforme ou d'utilisation des Services à des fins illicites.

5.2.4. Obligations financières

Le Déclarant s'engage à s'acquitter de l'intégralité des frais de publication selon les modalités définies par les CGV et la grille tarifaire disponible sur la Plateforme.

Le non-paiement constitue un manquement susceptible d'entraîner la suspension des Services.

5.3. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR NON-DECLARANT

L'Utilisateur Non-Déclarant s'engage à :

- Ne pas reproduire, retranscrire ou diffuser les P.E.P. en violation de la propriété intellectuelle du Déclarant ;
- Utiliser la Plateforme et le cas échéant l'API exclusivement selon leur destination et les conditions d'utilisation fixées par la Société ;
- S'abstenir de tout acte malveillant, de piratage ou de tentative d'accès non-autorisé aux systèmes informatiques de la Plateforme.

La Société n'est pas responsable des erreurs ou imprécisions contenues dans les P.E.P. consultés par l'Utilisateur Non-Déclarant. Cette responsabilité incombe exclusivement aux Déclarants propriétaires de ces P.E.P.

ARTICLE 6 – RESPONSABILITES

6.1. RESPONSABILITE DU DECLARANT

Le Déclarant est entièrement et exclusivement responsable :

- De la conformité de ses P.E.P. aux normes et règles applicables ;
- De l'exactitude, de la complétude et de la licéité des données publiées ;
- De toute réutilisation des P.E.P. qu'il effectue, notamment via l'API ;
- Des conséquences de tout choix opéré sur la Plateforme, notamment en matière de visibilité et d'envoi à INIES ;
- De la conservation, pendant une durée minimale de cinq (5) ans, de l'ensemble des documents contractuels, bons de commande et factures.

En cas de manquement aux présentes CGU, le Déclarant répond des dommages directs et indirects qui en résultent, tant à l'égard de la Société que des tiers.

6.2. RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR NON-DECLARANT

[Tapez ici]

En cas de manquement aux présentes CGU, l'Utilisateur Non-Déclarant répond des dommages directs et indirects qui en résultent, tant à l'égard de la Société que des tiers.

6.3. RESPONSABILITE DE LA SOCIETE

La Société s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer la disponibilité et la sécurité de la Plateforme.

Sa responsabilité ne saurait toutefois être engagée en cas :

- D'interruption du Service résultant d'une maintenance planifiée dûment notifiée ;
- D'interruption résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil;
- D'inexactitude des P.E.P., dont la responsabilité incombe exclusivement au Déclarant ;
- D'incompatibilité des P.E.P. avec des outils, logiciels ou bases de données de tiers ;
- De cyberattaque ou d'acte malveillant de tiers, sous réserve que la Société ait mis en œuvre les mesures de sécurité appropriées ;
- De défaillance des réseaux de télécommunication ou d'un prestataire tiers.

Dans tous les cas où la responsabilité de la Société serait reconnue, l'indemnisation due au Déclarant ne saurait excéder le montant total des sommes effectivement versées par ce dernier au titre des Services au cours des douze (12) mois précédant la survenance du dommage.

6.4. RESPONSABILITE DE L'HEBERGEUR

Respawnsive intervient en qualité de sous-traitant et prestataire d'hébergement.

Sa responsabilité est strictement limitée aux obligations qui lui incombent en vertu du contrat de prestation qui le lie à la Société et ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée dans l'exécution de ses obligations d'hébergement.

ARTICLE 7 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Aucune disposition du présent Contrat et des présentes CGU ne saurait être interprétée comme emportant un quelconque transfert de droits de propriété intellectuelle au profit de l'une ou l'autre des Parties.

7.1. SUR LES P.E.P.

Les P.E.P. demeurent la propriété exclusive du Déclarant qui les a créés et publiés sur la Plateforme, le cas échéant via l'API. La Société ne revendique aucun droit de propriété sur ces données et agit en qualité de gestionnaire de la Plateforme. Il en est de même pour l'Association.

Le Déclarant garantit à la Société disposer de tous les droits nécessaires sur les données qu'il dépose et que celles-ci ne portent pas atteinte aux droits de tiers.

En publiant ses P.E.P. sur la Plateforme, le cas échéant via l'API, le Déclarant concède à la Société les droits nécessaires à leur hébergement, affichage, diffusion selon les conditions de visibilité qu'il a

[Tapez ici]

retenues, ainsi que leur transmission à la base INIES ou aux plateformes partenaires selon le paramétrage qu'il a défini.

L'accès aux P.E.P. confère aux Utilisateurs un droit d'utilisation strictement limité à leur usage professionnel propre, dans le cadre de leur activité et aux fins compatibles avec les objectifs du Programme P.E.P. Ecopassport.

Un Déclarant peut modifier son propre P.E.P. selon la règle du programme AP-0008, permettant sa mise à jour sous certaines conditions et par le biais de la Plateforme, moyennant finance dans certains cas.

Les Utilisateurs-Non Déclarants disposent d'un accès en lecture seule et ne sont pas autorisés à réutiliser ou modifier les données sans accord exprès de la Société et du Déclarant.

Par exception, la Société et un Déclarant ou un Utilisateur-Non Déclarant peuvent convenir, par accord écrit distinct et préalable, de conditions spécifiques autorisant, au cas par cas, la reprise, la réutilisation ou la modification de tout ou partie des données, notamment à des fins d'analyse de cycle de vie (ACV). Un tel accord précise le périmètre des données concernées, les finalités autorisées, sa durée et les éventuelles contreparties financières. À défaut d'accord écrit, toute reprise, réutilisation ou modification demeure strictement prohibée.

7.2. SUR LES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE DE L'ASSOCIATION ET DE LA SOCIETE

La Plateforme, y compris son infrastructure, son code source, son interface graphique, ses bases de données et sa documentation, appartient exclusivement à l'Association.

De plus, tous droits de propriété intellectuelle utilisés dans le cadre du présent Contrat, ainsi que toutes technologies, logiciels, informations, documents, savoir-faire, marques et/ou prototypes, communiqué(e)s par la Société au Déclarant dans le cadre du Contrat demeurent la propriété exclusive de l'Association.

La Société dispose de toutes les autorisations et droits nécessaires de la part de l'Association pour exploiter la Plateforme conformément aux Présentes.

Aussi, la mise à disposition du Service dans les conditions prévues aux présentes CGU ne saurait s'analyser comme un transfert de propriété.

Toute reproduction, représentation, modification ou exploitation non autorisée de la Plateforme est strictement prohibée.

En conséquence, l'Utilisateur de la Plateforme s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle détenus par l'Association et/ou par la Société sur la Plateforme, le(s) Service(s) et ses(leurs) fonctionnalité(s).

ARTICLE 8 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

8.1. RESPONSABLE DE TRAITEMENT

[Tapez ici]

La Société est le Responsable de traitement des Données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

8.2. DONNEES COLLECTEES, FINALITES ET BASES LEGALES

Les Données à caractère personnel collectées par la Société dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme sont notamment les suivantes :

- Données d'identification : nom, prénom, adresse électronique professionnelle, fonction, raison sociale de la personne morale représentée ;
- Données de connexion et de navigation : adresses IP, journaux d'accès, données de session ;
- Données contractuelles et financières : historique des commandes, factures, modes de paiement utilisés.

Ces données sont collectées et traitées notamment aux fins suivantes :

- Gestion du Compte et accès aux Services ;
- Exécution des obligations contractuelles, notamment la publication des P.E.P. et la facturation ;
- Envoi de communications techniques, notamment les notifications de maintenance ;
- Prévention des abus et sécurité de la Plateforme ;
- Respect des obligations légales et réglementaires.

Le traitement des Données à caractère personnel effectué par la Société repose notamment sur les bases suivantes, prévues par l'article 6 §1 du RGPD :

- L'exécution du contrat conclu entre l'Utilisateur de la Plateforme et la Société ;
- Le respect des obligations légales de la Société ;
- L'intérêt légitime de la Société pour la sécurité et la gestion de la Plateforme ;
- Le consentement de l'Utilisateur de la Plateforme, le cas échéant.

8.3. SOUS-TRAITANCE ET TRANSFERTS

La Société a conclu un contrat de sous-traitance avec RespawnSive, hébergeur de la Plateforme, conformément à l'article 28 du RGPD. Ce contrat définit les obligations de RespawnSive en matière de protection des données.

Aucun transfert de Données à caractère personnel vers un pays tiers à l'Union européenne n'est effectué sans garanties appropriées au sens du Chapitre V du RGPD.

8.4. DUREE DE CONSERVATION

Les Données à caractère personnel sont conservées pendant les durées suivantes :

- Données à caractère personnel liées au Compte : durée de la relation contractuelle, puis cinq (5) ans à compter de la fin du contrat ;
- Données contractuelles et financières : dix (10) ans à compter de la clôture de l'exercice comptable auquel elles se rapportent, conformément aux obligations comptables légales ;
- Journaux de connexion et de navigation : douze (12) mois à compter de leur collecte ;
- P.E.P. publiés : cinq (5) ans à compter de la clôture du Compte.

[Tapez ici]

8.5. DROITS DES PERSONNES

Toute personne physique dont les données sont traitées dispose, dans les conditions prévues par le RGPD, des droits suivants :

- Droit d'accès ;
- Droit de rectification ;
- Droit à l'effacement ;
- Droit à la limitation du traitement ;
- Droit à la portabilité des données ;
- Droit d'opposition.

Ces droits peuvent être exercés par voie électronique à l'adresse pepservice@pep-ecopassport.org ou par courrier postal à l'adresse du siège de la Société, accompagnés d'un justificatif d'identité.

En cas de réponse insatisfaisante de la part de la Société, la personne concernée dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy, 75007 Paris.

8.6. SECURITE DES DONNEES

La Société met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité adapté au risque, conformément à l'article 32 du RGPD.

En cas de violation de données à caractère personnel susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes concernées, la Société s'engage, le cas échéant, à notifier ladite violation à la CNIL et les personnes concernées conformément aux articles 33 et 34 du RGPD.

ARTICLE 9 – DUREE ET RESILIATION

9.1. DUREE

Les présentes CGU sont conclues pour une durée indéterminée à compter de la création du Compte par l'Utilisateur de la Plateforme.

S'agissant du Vérificateur, l'accès à la Plateforme est consenti pour la seule durée de sa mission et de son accréditation ; il prend fin de plein droit à l'expiration ou au retrait de celle-ci.

9.2. RESILIATION A L'INITIATIVE DE L'UTILISATEUR DE LA PLATEFORME

L'Utilisateur de la Plateforme peut résilier son Compte à tout moment, sous réserve d'un préavis de trente (30) jours notifié par voie électronique à l'adresse pepservice@pep-ecopassport.org.

Toute résiliation est sans effet sur les obligations financières en cours ni sur les P.E.P. publiés pendant la durée du contrat.

9.3. RESILIATION A L'INITIATIVE DE LA SOCIETE

[Tapez ici]

La Société se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'accès aux Services, de plein droit et sans indemnité, dans les cas suivants :

- Manquement aux obligations financières de l'Utilisateur de la Plateforme ;
- Non-conformité d'un ou plusieurs P.E.P. publiés aux normes ou règles du Programme ;
- Violation des présentes CGU ou des CGV ;
- Communication de fausses informations lors de la création ou de la mise à jour du Compte ;
- Comportement frauduleux ou illicite.

En cas de manquement susceptible d'être régularisé, la Société notifie préalablement l'Utilisateur de la Plateforme par voie électronique et lui accorde un délai de quinze (15) jours ouvrés pour remédier à la situation. L'absence de régularisation dans ce délai emporte résiliation de plein droit.

9.4. CONSEQUENCES DE LA RESILIATION

En cas de résiliation, quelle qu'en soit la cause :

- Le Déclarant peut exporter ses données dans un délai de trente (30) jours suivant la notification de résiliation, au format PDF ou XML ;
- Les Tokens non utilisés à la date de résiliation sont définitivement perdus et ne donnent lieu à aucun remboursement, sauf manquement à ses obligations par la Société.

ARTICLE 10 – GARANTIES

10.1. GARANTIES DU DECLARANT

Le Déclarant garantit la Société contre toute action, réclamation, procédure ou condamnation émanant de tiers et résultant :

- Du contenu de ses P.E.P. ou des données qu'il publie sur la Plateforme ;
- De la violation des droits d'un tiers, notamment des droits de propriété intellectuelle ;
- De la non-conformité de ses P.E.P. aux normes applicables ;
- De tout manquement aux présentes CGU.

10.2. GARANTIES DE L'UTILISATEUR NON-DECLARANT

L'Utilisateur Non-Déclarant garantit la Société contre toute action, réclamation, procédure ou condamnation émanant de tiers et résultant :

- De la violation des droits d'un Déclarant ou d'un tiers ;
- De tout manquement aux présentes CGU.

10.3. GARANTIES DE LA SOCIETE

La Société garantit à l'Utilisateur de la Plateforme :

- La conformité de la Plateforme aux normes et réglementations en vigueur au moment de sa mise à disposition ;
- La confidentialité des P.E.P. dont la visibilité a été paramétrée comme « privée » ;
- La mise en œuvre des mesures de sécurité appropriées visées à l'article 8.8.

[Tapez ici]

Ces garanties sont expressément exclues en cas d'événement extérieur indépendant de la volonté de la Société.

ARTICLE 11 – CONFIDENTIALITE

Chaque Partie s'engage à ne pas divulguer le contenu du présent Contrat sans l'accord préalable et écrit de l'autre Partie.

Cette obligation de confidentialité n'est toutefois pas applicable :

- aux informations qu'il est nécessaire de divulguer pour les besoins de la réalisation des Prestations objet des présentes ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires auxquelles sont soumises les Parties ;
- à l'égard des auditeurs, avocats, conseillers financiers et autres conseils des Parties soumis à une obligation de confidentialité, dans le cadre de la réalisation de l'opération objet des présentes ;
- aux communications d'informations faites en exécution des décisions d'autorités administratives ou judiciaires et/ ou à la juridiction compétente pour les besoins de l'exécution des présentes.

ARTICLE 12 – FORCE MAJEURE

Les Parties ne sauraient être tenues responsables de l'inexécution de tout ou partie de leurs obligations dans le cas où celle-ci résulterait d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Dans une telle hypothèse, la Partie défaillante notifie l'autre Partie dans les meilleurs délais et s'engage à reprendre l'exécution de ses obligations dès que l'événement de force majeure cesse. Si l'événement de force majeure perdure au-delà de trente (30) jours, chacune des Parties dispose de la faculté de résilier les présentes sans indemnité.

ARTICLE 13 – DISPOSITIONS DIVERSES

13.1. MODIFICATION DES CGU

La Société se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment, avec les préavis suivants :

- Trente (30) jours pour les modifications mineures ;
- Trois (3) mois pour les modifications structurelles majeures.

Si le Déclarant n'accepte pas les modifications apportées, il dispose de la faculté de résilier son Compte selon les modalités prévues à l'article 9.2.

À défaut de résiliation dans le délai de préavis, le Déclarant est réputé avoir accepté les nouvelles CGU.

13.2. INTEGRALITE DU CONTRAT

[Tapez ici]

Les présentes CGU s'appliquent à tout Utilisateur de la Plateforme, et sont accompagnées de CGV, complémentaires.

Les présentes CGU, lues conjointement avec les CGV, constituent l'intégralité de l'accord entre les parties au sujet de leur objet et remplacent tout accord, engagement ou communication antérieur, oral ou écrit, portant sur le même objet.

Par ailleurs, tout Utilisateur de la Plateforme peut également, sous réserve de souscription d'un plan d'abonnement, bénéficier de l'API.

Alors, les CGU et CGV propres à l'API s'appliquent également à la relation contractuelle entre les parties.

13.3. NON-RENONCIATION

Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une quelconque stipulation des présentes CGU ne saurait être interprété comme une renonciation à se prévaloir ultérieurement de ladite stipulation.

13.4. NULLITE PARTIELLE

Si l'une quelconque des stipulations des présentes était déclarée nulle ou non-opposable par une juridiction compétente ou par un texte législatif ou réglementaire, cette disposition devra, dans la mesure du possible, être adaptée plutôt qu'annulée afin de réaliser l'intention initiale des Parties aux termes des présentes.

En aucun cas la nullité ou l'inopposabilité d'une quelconque stipulation n'affectera la validité ou l'opposabilité des autres stipulations.

13.5. INCESSIBILITE

Les présentes CGU ne peuvent faire l'objet d'une cession, totale ou partielle, sans l'accord écrit des Parties.

ARTICLE 14 - DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES

14.1. DROIT APPLICABLE

Les présentes CGU sont régies par le droit français.

14.2. MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE

En cas de litige relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation des présentes CGU, les parties s'engagent à tenter de résoudre leur différend à l'amiable.

Le Déclarant adresse sa réclamation par voie électronique à l'adresse pepservice@pep-ecopassport.org.

[Tapez ici]

En l'absence de résolution amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la réclamation, les parties peuvent saisir la juridiction compétente.

14.3. JURIDICTION COMPETENTE

À défaut de résolution amiable, tout litige relatif aux présentes CGU sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.
